
PSG : le futur site d'entraînement doit consommer le moins de terres agricoles possible

Depuis plus de trois ans que le projet d'un nouveau centre d'entraînement du PSG dans les Yvelines fait débat, la Chambre d'agriculture fait front pour éviter la consommation de terres agricoles.

Sur les multiples sites envisagés, les élus du monde agricole regrettent que ne soit plus en lice une option garante de la préservation de leur outil de travail, tant convoité dans notre région-capitale.

« Si à la prise de décision, une option présente une emprise agricole moindre, nous n'accepterons pas qu'une autre l'emporte », affirme Christophe Hillairet, Président de la Chambre interdépartementale d'Ile-de-France, pour qui l'enjeu agricole reste évidemment la priorité. Une position qui exclut de fait le site de Grignon actuellement sous les feux de la rampe.

Le Président souligne par ailleurs que si le projet aboutit, l'agriculture pourrait contribuer à la qualité du projet (insertion paysagère, alimentation en circuit court, ...)

Il rappelle enfin que la Loi d'avenir pour agriculture, l'alimentation et la forêt a introduit un dispositif de compensation agricole, devant permettre d'indemniser la perte de valeur ajoutée des filières agricoles ; un enjeu conséquent en Ile-de-France où les projets d'aménagement de grande ampleur sont malheureusement pléthores...

Contact Presse :